



Vœu commun présenté au CDEN du 23 février 2012

Le CDEN réuni le 23 février 2012 à Chartres constate une fois de plus que les moyens alloués à l'Eure-et-Loir pour la rentrée prochaine ne sont pas à la hauteur des besoins.

Avec 67 élèves de plus attendus dans les écoles, la dotation ministérielle est d'un retrait de 31,25 postes (dont 7,25 ETP intervenant langues). Les 24 suppressions de postes d'enseignants dans un cadre contraint de la préparation de la rentrée (un affichage d'un minimum de fermetures de classes) sont faites au détriment des élèves les plus fragiles (RASED, IME, MCR).

Avec 336 élèves de plus attendus dans les collèges, la dotation ministérielle est d'un retrait de l'équivalent de 18, 2 ETP. Dans ces conditions, le fonctionnement des collèges devient encore plus difficile et remet en cause l'égalité des chances pour l'accès de tous à la réussite scolaire.

Au vu de ces éléments, la communauté éducative s'est mobilisée à de nombreuses reprises dans le département pour dénoncer cette politique éducative qui méprise la jeunesse et ne lui donne plus les moyens d'accéder à une insertion sociale et professionnelle satisfaisantes.

En conséquence, le CDEN demande au gouvernement d'annuler toutes les suppressions de postes programmés pour la rentrée 2012. Dans le même temps, il demande aussi d'engager des négociations avec la communauté éducative dans la perspective de créer les postes nécessaires au maintien d'une offre éducative plurielle et à une véritable prise en charge de la difficulté scolaire.

Le CDEN estime que ce sont les conditions minimales nécessaires au bon fonctionnement de l'École Publique et Laïque en Eure-et-Loir.

Vœu adopté :

Pour 14 voix, abstention 3 voix, contre 0